



**Small Communities Fund (SCF)
Fonds des petites collectivités (FPC)**

**AVIS D'OUVERTURE DE L'ÉTUDE
GREEN STREET POMPE STATION – BRIGHTS GROVE, CITE DE SARNIA
CONDUITE DE REFOULEMENT ET DE LA NOUVELLE STATION DE
POMPAGE SANITAIRE
ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE MUNICIPALE
CLASSE - ANNEXE « B »**

L'étude

La ville de Sarnia a entrepris une évaluation environnementale (ÉE) pour mettre à niveau le vieillissement existant Green Street sanitaire pompe Station (GSSPS) situé à Bright's Grove. Il est proposé de prévoir une nouvelle station de pompage sanitaire et conduite de refoulement sanitaire d'intercepter une proportion importante du bassin versant en amont de la GSSPS existant pour accroître la capacité de service et assurer a continué de service fiable. La nécessité de remplacer le vieillissement des stations de pompage sanitaire a été établie initialement dans un rapport d'évaluation de condition 2009 et la station de pompage qui précède a été identifiée comme une capacité limitée à par le Sarnia Wastewater Collection Système Master Plan réalisée en 2012 pour la ville de Sarnia et par la suite adoptée par le Conseil. Une autre étude a été commandée en 2013 et le rapport final présente des solutions alternatives pour le remplacement des GSSPS et des mesures connexes nécessaires pour améliorer la facilité d'entretien du système d'égout collection qui dessert l'ensemble de la population de Bright Grove, une communauté au bord du Lac Huron dans la ville de Sarnia. Autres emplacements ont été identifiés pour la station de pompage de sanitaires supplémentaires et seront plus étudiés dans le cadre de ce processus d'ÉE. Le but de cette étude d'évaluation environnementale est de faire des recommandations quant à la taille, emplacement, type et configuration de la station de pompage supplémentaires et la conduite de refoulement. L'étude fera également recommander des améliorations à la station de pompage existante et les égouts contribuant ainsi que l'installation de la génératrice de secours associés. La forme exacte de la station de pompage supplémentaires et des ouvrages connexes sera déterminée dans le cadre de l'étude de portée générale. Cette étude classe EA examinera également les moyens de permettre ce reclassement proposé à la station de pompage existants et les infrastructures se produire avec une perturbation minimale pour le système de collecte sanitaires et aux entreprises et résidents de la zone.

Le processus d'ÉE de classe

L'étude est menée conformément aux exigences d'un projet annexe B dans le cadre de l'évaluation environnementale municipale (octobre 2000, tel que modifié en 2007 et 2011). L'ÉE consiste à trouver des solutions, évaluation des options d'implémentation et en consultation avec les organismes et le public. Les solutions alternatives identifiées seront évaluées pour s'assurer que la solution recommandée minimise les impacts sur l'environnement naturel et social/culturel tout en optimisant le capital et de fonctionnement des investissements.

Comment participer

Une liste de diffusion pour la notification d'État du projet et des possibilités de participation du public sont maintenant en cours de compilation. Plus tard cette année, les riverains, les membres de la communauté et les parties intéressées seront invités à assister à une séance d'Information publique pour examiner et discuter des questions liées à l'étude d'évaluation environnementale. La date de la réunion et les détails seront annoncés dans les médias locaux et affichés sur le site de la ville de Sarnia. Si vous souhaitez recevoir des notifications, ou si vous avez des questions au sujet de l'étude ci-dessus, veuillez communiquer avec :

Bryan Prouse ING ou :
Directeur des Opérations
Ville de Sarnia
255, Rue Christina Nord
Sarnia, Ontario N7T 7N2
Bryan.Prouse@Sarnia.ca

Philip Keightley, P.Eng.
Projet Ingénierie de MIG
453 Rue Christina Nord
Sarnia, Ontario N7T 5W3
pkeightley@migeng.com

***"Ce projet est financé en partie par la nouvelle construction Canada - Provincial-
Composant d'Infrastructure territorial - Fonds des petites collectivités
et le gouvernement de l'Ontario »***

Renseignements seront recueillis conformément à la *l'Information et la Protection de la vie privée Loi*.
À l'exception des renseignements personnels, toutes les observations recueillies feront partie du dossier public.

(Tout d'abord le présent avis émis le 25 Juin 2016)